129.2557

Collection de la *Revue Syndicaliste*. — N° I.

N° d'Ordre 64
N° de cu... 1841

SYNDICATS ET PARTI

LES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

PAR

ED. BERNSTEIN, A. HUEBER, KEIR HARDIE,
G. S. MIDDLETON, A. OCTORS,
M. OLSEN, A. QUIST, F. THIES, E. VANDERVELDE

PARIS
PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(Anc^t 17, rue Cujas)
ED. CORNÉLY et C^ie, ÉDITEURS
101, RUE DE VAUGIRARD, 101
—
1906

Lecture sur place
FLM.8°
00209
BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1704718

SYNDICATS
ET PARTI

QUELQUES OPINIONS, QUELQUES EXPÉRIENCES

En Belgique

I

On peut être partisan de la neutralité des syndicats sans être adversaire de l'action politique. En Belgique, comme ailleurs, certains de nos amis, préoccupés de donner au mouvement syndical la plus grande expansion possible, se figurent que le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de détacher les groupements syndicaux du Parti ouvrier et de les rendre, par là même, accessibles aux ouvriers de toutes les opinions.

Je suis, pour ma part, d'un avis diamétralement opposé, et cela, tout aussi bien dans l'intérêt du mouvement syndical que dans l'intérêt du mouvement politique.

Au point de vue politique, d'abord, la chose se passe de démonstration : partout, en effet, où les groupements politiques du socialisme perdent contact avec l'organisation syndicale, les préoccupations d'ordre électoral et parlementaire ne tardent pas à devenir prépondérantes. On parle bien encore de syndicats, de coopératives, d'associations ouvrières — car cela ne fait pas mal dans les discours ou les articles — mais, au fond, on a d'autres soucis. Débarrassés du contrôle direct de la classe ouvrière, les députés s'habituent à faire à leur tête. Ils ne regardent plus que du côté de leurs circonscriptions. Ils se figurent, ou font semblant de se figurer, que l'on peut faire la révolution sociale à coups de textes de loi. Au demeurant, ils attachent beaucoup plus d'importance au privilège des bouilleurs de crû qu'à l'application des lois de fabrique. Et, par une ironie du sort, quand le crétinisme parlementaire a développé toutes ses conséquences mauvaises, les anarchistes et autres adversaires de l'action politique invoquent, en faveur de la séparation du syndicalisme et de la politique, tous les abus qui résultent précisément de cette séparation !

Voilà pour le point de vue politique. Mais il y a le point de vue syndical, et d'aucuns soutiennent que l'affiliation des syndicats au Parti socialiste, ou tout au moins leur participation directe à l'action socialiste, peut être

très favorable au Parti socialiste, mais au détriment du mouvement syndical.

Eh bien, ici encore, je ne puis partager cet avis, et cela pour deux raisons principales.

La première, c'est que les syndicats, abandonnés à eux-mêmes, ne tardent pas à reconnaître l'insuffisance de leur action propre et la nécessité d'y joindre l'action politique. L'exemple de l'Angleterre, où les Trade-Unions sont plus fortes que partout ailleurs, l'établit d'une manière éclatante. Tôt ou tard, par la force des choses, les Syndicats sont amenés à participer à la politique, et comment pourraient-ils mieux le faire qu'en associant leur effort à celui du Parti socialiste ?

Mais il y a une seconde raison, qui parle, plus que toutes autres à mes yeux, en faveur de l'union intime du mouvement syndical et du mouvement politique : c'est que les Syndicats qui font du syndicalisme pur ne tardent pas à être imprégnés de l'esprit conservateur le plus excessif.

Peut-être cette dernière affirmation paraîtra-t-elle paradoxale à nos lecteurs de France, où ce sont précisément les syndicalistes purs qui se réclament le plus énergiquement du syndicalisme révolutionnaire. Et certes, je conviens volontiers qu'au début, des syndicats peu nombreux, n'ayant que de faibles ressources, composés surtout d'un noyau de militants, pourront sembler parfois plus révolutionnaires que le Parti socialiste lui-même.

Mais ouvrez-les à des ouvriers de toutes les opinions. Laissez-les prospérer au point de vue matériel. Supposez qu'ils acquièrent la force des Trade-Unions et vous verrez bientôt la neutralité syndicale donner ses fruits : le pavillon syndicaliste révolutionnaire ne servira plus qu'à couvrir l'égoïsme corporatif d'une majorité n'ayant d'autre souci que ses intérêts immédiats.

Pour qu'il en soit autrement, pour que le syndicalisme ne dégénère pas en corporatisme, pour que la politique, d'autre part, ne devienne pas du politiculage, il faut que l'action politique soit le prolongement de l'action syndicale et que les deux mouvements se prêtent un mutuel appui.

Est-ce à dire que nous proposions le système belge — l'affiliation des syndicats au Parti socialiste — comme un modèle à suivre en tous pays et en toutes circonstances ?

Telle n'est point du tout notre pensée. Mais ce que nous affirmons, avec une conviction basée sur l'expérience, c'est que l'idéal à poursuivre, constamment et par tous moyens, c'est le rapprochement et non pas le divorce de l'action politique et de l'action syndicale.

E. Vandervelde,

Membre de la Chambre des Représentants de Belgique.

II

Jusqu'à ce jour, et après 22 ans d'existence, le Parti ouvrier belge a oujours réuni en son sein les organismes prolétariens, qu'ils aient pour bjet unique : politique, organisation syndicale, propagande antimilitaste, éducation socialo-esthétique, éducation physique ou organisation oopérative, pourvu qu'ils reconnaissent le principe de la lutte des classes adoptent la déclaration de principes inscrite en tête du programme léorique et pratique du P. O.

Le Conseil général forme le Comité directeur du Parti. Il est composé es délégués des *fédérations régionales politiques*, des *fédérations de étiers*, des fédérations des jeunes gardes, des députés et sénateurs sociastes (ceux-ci n'ont que voix délibérative) et du délégué de la Commission ndicale.

Le bureau est nommé pour un an au Congrès du Parti, à Pâques. C'est i qui exécute les décisions du Conseil général et des Congrès.

La *Commission syndicale* est simplement une section du Conseil énéral. Elle se compose d'un délégué par *fédération de métier et de deux élégués du Conseil général.*

Son bureau est choisi pour un an, dans et au cours du Congrès annuel, Noël.

Les fédérations de métiers et les syndicats affiliés au Parti ouvrier olitique), comme les syndicats non affiliés, soit par indifférence, soit ır neutralité politique, peuvent adhérer à la Commission syndicale.

Il y a, en effet, des fédérations et des syndicats, indépendants de tout arti politique, qui paient la cotisation annuelle à la Commission syndile et qui s'abonnent au *Journal des Correspondances.*

Ces quelques notes descriptives suffiront sans doute à montrer la tennce du P. O., c'est-à-dire la corrélation intime, heureuse, d'après nous, ui existe entre les organisations politiques et les groupements syndicaux.

C'est à ce mariage volontaire, librement admis, que doit être attribué succès énorme obtenu par le prolétariat belge depuis qu'il a offert le mbat à la société capitaliste.

Son unité, semblable à la glorieuse unité du Parti ouvrier danois, a suré plus d'une victoire au prolétariat belge :

Le droit de vote,

Les lois ouvrières,

Les représentations ouvrières dans tous les corps délibérants,

Conditions de vie meilleures par les coopératives et les syndicats,

Améliorations dans la vie du soldat (fils d'ouvrier).

Parti ouvrier en Belgique. Ce sont là, il nous semble, des résultats tangibles.

Quand il a fallu obtenir le droit de vote pour la classe ouvrière, tous les syndicats sont allés jusqu'à la grève générale pour arracher du Parlement la déclaration d'égalité politique qui, pour être incomplète, n'en est pas moins la reconnaissance du droit de citoyen au dernier des « manants ».

Quand il a fallu obtenir des lois ouvrières, les députés au Parlement, aux Conseils provinciaux et communaux, d'une part, et les associations professionnelles, d'autre part, se sont prêté main-forte, et la bourgeoisie a bien dû abandonner une partie de ses privilèges au profit des travailleurs.

Aujourd'hui, dans les corps délibérants, aux expositions, dans les Congrès et Commissions d'études, on voit, non plus des bourgeois seuls, mais des ouvriers qui apportent dans ces anciens milieux de somnolence le cri de révolte et d'espoir du prolétariat.

Dans les casernes elles-mêmes, l'unité du Parti ouvrier belge a fait sentir ses effets. Tandis que les jeunes gardes mènent la propagande antimilitariste autant avant l'entrée du milicien que durant son séjour à la caserne, des syndicats accordent des secours à ceux de leurs jeunes membres tombés au sort, et les députés se font souvent, à la Chambre, l'écho de la vie des casernes et des maisons militaires de correction.

Depuis, le soldat est mieux traité.

Naturellement, notre idéal n'est pas atteint; l'édifice bourgeois ne branle pas encore, bien que nous ayons obtenu des réformes par la coalition permanente des forces politiques, syndicales et coopératives; mais il paraîtra évident à tout esprit non prévenu que de telles transformations, obtenues dans un pays de haineuse réaction, doivent être attribuées à l'unité du mouvement prolétarien et ont eu pour effet de secouer l'apathie séculaire des travailleurs belges. N'est-ce pas beaucoup?

Certes, de même que dans tout ménage un nuage peut venir assombrir le beau ciel bleu, de même dans un vaste parti comme le nôtre, où se trouvent réunis tous les tempéraments, où il a fallu trouver le moyen de jeter un pont entre les deux fractions essentielles du pays, dont les langues, les mœurs et les croyances sont essentiellement différentes, il est évident que des dissentiments ont eu lieu, ont lieu ou auront lieu; néanmoins, grâce à l'unité du Parti, grâce à l'action commune de toutes les forces ouvrières, les dissentiments fondent comme neige au soleil dès que l'intérêt du prolétariat est en jeu.

Il n'y aurait que ce résultat là que nous devrions partout, dans tout pays, magnifier le mariage entre l'action politique et l'action économique (syndicale et coopérative).

A ce sujet, un débat important aura lieu à la Maison du Peuple de Bruxelles.

A ceux qui viendront nous dire : « Si les syndicats et les fédérations de métiers étaient indépendants de tout parti politique, les ouvriers viendraient plus aisément à l'organisation », nous demanderons : « Votre action sera-t-elle réformiste ou révolutionnaire ? »

S'ils nous affirment qu'elle sera réformiste, nous leur rappellerons nos œuvres faites dans ce sens et nous leur lirons notre programme de réformes pratiques ; s'ils la déclarent révolutionnaire, nous leur demanderons d'en faire l'affirmation publique, et, dans ce cas, nous pouvons leur prédire que les ouvriers timorés ou indifférents n'iront pas plus chez eux que chez nous.

Dès lors, pourquoi tenter de déchirer l'unité tandis que nous progressons, lentement, il est vrai, mais nous progressons quand même, au fur et à mesure que la propagande connexe de *tous* les groupes du Parti produit ses effets.

Oui, en présence de l'association des forces capitalistes sur *tous* les terrains, il importe d'associer *toutes* les forces ouvrières sur *tous* les terrains et non pas de les désassocier, comme nous en voyons le triste spectacle dans quelques autres pays.

Quant aux syndicalistes qui se déclarent adversaires de l'action parlementaire, nous leur disons qu'en agissant ainsi ils abandonnent aux mains des ennemis une arme redoutable dont la pointe est encore tournée vers nous, tandis que la garde devrait être entre les mains prolétariennes.

S'ils nous disent qu'ils sont antiparlementaires par dégoût des hommes, nous leur dirons : « Faites comme nous ; nos mandataires sont sous la surveillance absolue du Parti tout entier et ils sont censurés dans nos Congrès. »

S'ils nous répliquent : « L'action parlementaire est impuissante à résoudre la question sociale », nous ripostons que nous sommes d'accord avec eux, mais nous ajoutons, les questions de surveillance étant observées, qu'elle est un moyen d'éducation populaire puissant, et s'ils ne voient comme seul moyen que l'action collective violente, l'insurrection, qu'ils la fassent, mais qu'ils en acceptent alors la responsabilité.

Quant à nous, une telle responsabilité nous pèserait trop lourd sur la conscience : nous refusons de mener à la boucherie l'élite du prolétariat, tandis qu'elle doit s'appliquer longtemps encore à faire la révolution des idées dans les cerveaux ouvriers, portés au fatalisme par des siècles d'esclavage économique, intellectuel et moral.

Elle doit, cette élite, s'occuper de l'enfant, du jeune homme, de la jeune fille, de la femme, de la mère et des hommes, afin de leur faire admettre la possibilité d'une rénovation sociale. En agissant ainsi, elle fait la révolution des idées et des sentiments, prélude de la révolution sociale.

Et cette action ne peut avoir une efficacité complète que si elle est menée par les forces ouvrières *librement centralisées et complètement unifiées.*

Voilà, exactement exprimé, pensons-nous, le sentiment de la grande masse du prolétariat belge organisé.

A. Octors,
de la Commission syndicale du Parti ouvrier belge.

En Danemark

I

L'union entre l'organisation socialiste démocrate danoise d'un côté (*Union socialiste démocrate*), et l'organisation des Syndicats de l'autre côté (*Syndicats coopérants du Danemark*) se caractérise par ceci : la direction supérieure du parti politique élit deux de ses membres pour entrer dans la direction supérieure des syndicats, et vice-versa. Pratiquement, ces deux côtés du mouvement socialiste-démocrate restent inséparables en s'appuyant et se suppléant mutuellement.

Dans les Bourses du travail des provinces se groupent les syndicats locaux. L'organisation commune présente tous les candidats aux élections politiques et communales, et ce sont seulement ces candidats qui obtiennent le vote des ouvriers.

A Copenhague, ce sont nos unions politiques, organisées dans chaque circonscription électorale, qui présentent nos candidats au Folketing (Chambre des communes). Les candidats pour le Sénat et pour les Conseils municipaux sont choisis par une assemblée formée du Comité dirigeant des unions de notre parti dans cette ville, et du Comité des Syndicats, à savoir : un représentant pour les syndicats comptant jusqu'à 1.000 membres, et deux pour ceux qui ont plus de 1.000 membres.

La loi danoise exige le payement d'un impôt communal correspondant à une recette annuelle d'au moins 1.390 francs, pour avoir le droit de voter aux élections communales. Nous avons réussi, par une agitation très énergique, à faire payer au moins le minimum d'impôt exigé en ce cas à presque tous les membres des syndicats ouvriers, et nous avons ainsi pu élire un grand nombre de représentants socialistes démocrates. De plus, les syndicats soutiennent de diverses façons l'activité socialiste au Parlement et dans les Conseils municipaux, par exemple, par des meetings de démonstration et par la discussion des questions communes, dans les Congrès syndicaux. C'est par cette collaboration que nous avons pu — parmi beaucoup d'autres résultats — faire tant progresser la question de l'assistance qui doit être prêtée, par l'État, aux sans-travail.

Une fois par an, une souscription est ouverte à la fois dans les syndicats et dans les unions politiques pour couvrir les frais d'élection. Dans les syndicats, ces cotisations s'obtiennent de la même manière que pour les cotisations extraordinaires pour les grèves : le syndicat vote une certaine somme à payer individuellement, en général 35 centimes. Et de même, les organisations politiques votent des contributions, en cas de grands arrêts du travail qui ne sauraient être supportés par les syndicats seuls.

Notre organe principal, c'est le *Social Demokraten*, fondé en 1871 par les syndicats de Copenhague. Ce journal se publie tous les jours à 52.000 exemplaires, à peu près. Le surplus s'utilise surtout pour fonder et maintenir des journaux socialistes démocrates dans les provinces. Tant que ces journaux ne font pas leurs frais, la caisse du *Social Démokraten* paie le déficit ; s'il y a un surplus, il est de même versé dans cette caisse.

L'administration de ce journal est entre les mains d'un Comité de trois membres, élus par une assemblée dite de contrôle, composée de 154 représentants, dont 30 élus par les unions politiques et 124 par les syndicats. La même assemblée élit aussi le rédacteur en chef et le gérant pour chaque année. Les camarades qui, pour le moment, remplissent ces postes, les remplissent depuis vingt-cinq ans. Les rédacteurs et fonctionnaires des journaux de province, sont, sous la responsabilité nécessaire, nommés par le Comité de contrôle du journal principal. Dans toutes les villes de province où paraît un de nos journaux, il existe de même une assemblée de contrôle, sous la surveillance de laquelle la feuille est dirigée. Presque tous nos rédacteurs et collaborateurs sont ouvriers et membres des syndicats.

La collaboration entre les syndicats et le parti politique est bonne en Danemark ; elle se fait de ce point de vue que les deux organisations sont des branches parallèles du mouvement socialiste démocrate. Sans ce sentiment d'indispensabilité mutuelle, les classes inférieures danoises n'auraient jamais pu tant avancer en influence et se procurer le respect dont elles jouissent, de fait, actuellement.

M. Olsen,
Secrétaire de l'Organisation centrale des Syndicats danois.

II

La question des rapports entre les syndicats ouvriers et les partis politiques de la classe ouvrière, c'est-à-dire les partis socialistes ou social-démocrates, n'est plus une question de théorie spéculative. Une riche expérience recueillie dans les divers pays de civilisation moderne l'a fait sortir de l'océan des théories abstraites et en a fait un problème à résoudre, selon les conclusions qui résultent d'une analyse méthodique de ces expériences.

Que sont ces expériences ? A côté des pays où les syndicats se sont, pour la plupart, formés et développés tout à fait en dehors du ou des partis socialistes ouvriers, pays dont l'Angleterre est le type classique, nous avons un bon nombre de pays où les syndicats, en grande majorité, sont nés et ont grandi dans le plus intime rapport avec le parti politique du pays en question — tantôt comme enfants, ou créations de ce parti, tantôt comme ses sections, tantôt même comme l'un et l'autre. C'est ce dernier cas, par exemple, qui se rencontre au Danemark, où les syndicats doivent en majorité leur naissance au parti social-démocrate et où les sections ou branches locales des syndicats sont en même temps sections de l'organisation locale du parti politique. Il y eut même un temps où, à l'exception de quelques rares syndicats « neutres », tout le mouvement syndicaliste, comme tel, était partie intégrante du parti socialiste. Mais en 1898 une séparation, ou plutôt une différenciation — car elle se fit en toute harmonie — eut lieu.

Les syndicats se donnèrent une organisation nationale centrale du mouvement syndicaliste, le *Samwirkende Fagforbund*, la Fédération des syndicats unis, dont le président est aujourd'hui Martin Olsen, et qui comprend environ les quatre cinquièmes du mouvement syndicaliste danois. Le Fagforbund n'admet de syndicats locaux seulement que lorsqu'ils ne se sont pas séparés du syndicat national de leur métier ou de leur industrie ou qu'ils ne se tiennent à l'écart de lui que pour des raisons reconnues suffisantes. A la fin de 1904, le Fagforbund comprenait 47 syndicats nationaux centralisés, ayant ensemble 964 sections locales et 14 syndicats locaux. Il envoie deux membres de son comité au comité du parti social-démocrate et deux membres de ce dernier sont reçus comme membres au comité du Fagforbund. C'est ainsi que l'unité du mouvement ouvrier politique et syndical est maintenue. Un régime pareil existe en Suède et en Norvège. En Autriche et en Belgique, c'est presque la même chose, et en Allemagne beaucoup de camarades, dans les deux camps, poussent à une union semblable.

Mais restons au Danemark. Ce petit pays est, en proportion de sa population industrielle, le pays le mieux organisé au point de vue syndicaliste. Tandis qu'en Angleterre même, les trade-unions n'embrassent, en tout, pas plus de 30 p. 100 du monde ouvrier du pays, et cela encore, dans beaucoup de cas, d'une manière très insuffisante, vu le grand éparpillement des forces dans un nombre ridicule de faibles syndicats de localité ou de district ; au Danemark, plus de 50 p. 100 des ouvriers des deux sexes, et plus de 70 p. 100 des ouvriers mâles du pays sont organisés syndicalement et, dans la grande majorité des cas, dans des organisations centralisées ou fédérées nationalement. Le Danemark a, dans son histoire

syndicale, une lutte qui, au point de vue de l'étendue et des sacrifices faits, surpasse en comparaison tout ce que nous savons de l'histoire syndicale anglaise, si pleine pourtant de luttes grandioses : nous voulons parler du grand lock-out de 1899 qui engloba, en chiffres ronds, 40.000 ouvriers, ce qui équivaudrait certainement en France à plus de 500.000 ouvriers, et qui coûta 2.814.000 couronnes danois, c'est-à-dire 3.870.000 francs, dont 3 millions en chiffres ronds furent recueillis au Danemark même, ce qui équivaudrait, en France, une somme de **40 millions de francs** !! Quel pays peut montrer dans son histoire de pareils sacrifices?

Mais si le Danemark, où parti politique et mouvement syndicaliste sont intimement liés, peut invoquer de si heureux résultats — et il les invoque pour les deux mouvements — doit-on conclure de là qu'il faut partout et tout de suite imiter ce vaillant pays? Ce serait, certes, une conclusion un peu précipitée.

D'abord, il ne faut pas oublier que le mouvement socialiste et syndicaliste trouva au Danemark, à son origine, une terre à peu près vierge. Le mouvement a grandi parallèlement à l'industrie de ce pays qui, aux temps de l'Internationale, était presque sans manufactures et sans fabriques importantes. Il n'y a pas là de traditions du passé qui pressent sur les vivants ; il n'y a pas de questions politiques complexes qui viennent troubler l'esprit de l'ouvrier danois ; il n'y a pas de questions ecclésiastiques qui déchirent le pays ; il n'y a même pas une question sérieuse de la forme gouvernementale du pays ni des rivalités dynastiques. Le Danemark est une monarchie constitutionnelle, et comme la population paysanne, qui est monarchiste, comme d'ailleurs la bourgeoisie des villes, forme la grande majorité de la nation, la question de la république demeure à l'état d'une question abstraite. Étant données toutes ces conditions, la politique du parti social-démocratique pouvait, sur presque tous les points, être réglée sans discussions passionnées ni scissions sérieuses. Elle fut opportuniste dans le sens le meilleur du mot. Propagande active pour l'idée socialiste et l'organisation politique et économique du prolétariat, agitation énergique pour des réformes politiques et économiques, action électorale au parlement et aux municipalités, parfois même alliance avec des groupes de la gauche bourgeoise ou plutôt paysanne avancée en vue de réformes urgentes.

Telle est, en résumé, l'histoire du parti social-démocrate danois. Si le parti avait été composé exclusivement d'ouvriers syndiqués — et en majorité il le fut — sa politique ne pouvait pas être grandement différente. Le sens pratique prévalut. Il se révèle entre autres par le fait que déjà, au commencement des années quatre vingts, le jeune parti ouvrier

danois, bien qu'il ne fût composé alors que d'un petit nombre d'hommes et qu'il eût été terriblement atteint par la défection de ses chefs Pio et Gebeff, possédait par ses propres ressources, à Copenhague, un grand bâtiment avec une salle splendide pour son journal, ses bureaux, etc., etc.

L'exemple danois prouve donc, en tout cas, qu'un lien très intime et même une union fédérative peuvent exister entre parti ouvrier politique et mouvement syndical, sans que le progrès et la puissance agressive de ce dernier reçoivent le moindre préjudice. Le mouvement syndicaliste danois doit à son union avec le parti socialiste sans doute beaucoup de sa cohésion, de la largeur de ses vues, de sa force d'embrigadement. L'union signifie aussi une économie, concentration avantageuse des forces.

Et cela est aussi le cas dans presque tous les pays où pareille alliance existe entre parti socialiste politique et mouvement syndicaliste.

Il faut cependant rechercher si cet heureux résultat n'est pas dû au fait que le parti socialiste s'est abstenu de toute immixtion dans les questions spéciales d'organisation, etc., des syndicats, et il faut se demander quel était la conduite du parti sous ce rapport. Et, dès l'abord, il ne faut pas se dissimuler le fait que, même dans les conditions si peu complexes de la vie politique danoise, un nombre qui n'est point tout à fait négligeable de syndicats se tiennent en dehors de la fédération unie. Vers la fin de 1904, ils représentèrent presque le quart des forces syndiquées, c'est-à-dire 22.000 environ sur un total de 90.000. Il est vrai que ces syndicats ne sont pas tous pour cela hostiles à la fédération unie, et, si je ne me trompe, quelques-uns d'eux sont depuis lors entrés dans la fédération, cependant que d'autres observent toujours une attitude amicale. Mais il y en a d'autres aussi qui sont moins sympathiques, et des cléricaux s'exercent à fonder des syndicats chrétiens. Jusqu'ici, ils n'ont pas eu de grands succès : il paraît même que le mouvement « chrétien » est à l'état d'agonie, mais si cela est le cas, c'est assurément dû au grand prestige qu'a déjà conquis le mouvement de la fédération unie et de ses alliés. Car dans d'autres pays les efforts des cléricaux, catholiques ou protestants, ont été moins insignifiants, et quoique nulle part les syndicats chrétiens ou libéraux n'aient réussi à embaucher la masse des ouvriers des métiers auxquels ils s'adressent, il est certain qu'une proportion relativement petite suffit parfois pour porter une atteinte sérieuse aux efforts des ouvriers en lutte avec les patrons.

C'est ce qui rappelle à la prudence. Assurément il est bien à désirer — et ce doit être un but directeur pour tous les socialistes — que tous les cadres organisés de la classe ouvrière soient unis dans une vaste fédération qui, tout en laissant à chaque groupement spécial son autonomie nécessaire pour l'accomplissement de ses fonctions spéciales, réunisse les

forces de la manière la plus méthodique et efficace. Mais on ne peut pas arriver à cela par force. Surtout dans les pays de luttes politiques traditionnelles et compliquées, il ne faut pas précipiter la chose. Une alliance inconsidérée ou hâtée peut être une source d'affaiblissement pour chacun des deux alliés au lieu d'augmenter leur puissance. Surtout là où les vues théoriques sur les formes d'organisation et sur les luttes elles-mêmes sont encore en discussion, une union trop étroite entre parti politique et syndicats porterait en elle les sources de ruptures nouvelles et désastreuses.

L'organisation syndicale de la classe ouvrière est d'une telle importance pour le socialisme que chaque socialiste convaincu renonce plutôt à voir le syndicat embrigadé à son parti que de voir le syndicat lésé en quelque manière par cet embrigadement. « L'homme n'existe pas pour le sabbat, mais le sabbat pour l'homme », disait un antique proverbe. De même avec les partis socialistes : ils sont là pour l'organisation émancipatrice de la classe ouvrière, et non le contraire. Leur premier devoir est donc d'aider au mieux à cette organisation. Cela nécessite beaucoup de patience et de discrétion. Mais plus on procède avec discrétion, moins le résultat final peut être douteux. L'un ou l'autre des syndicats peut être plus ou moins conservateur, le mouvement syndicaliste dans son ensemble, du moment où il a atteint une certaine étendue, est par la nature des choses une force socialiste dont la route converge à celle du parti socialiste. Et l'alliance se fait avec d'autant plus de facilité et d'avantages qu'elle est le résultat naturel d'un besoin senti par la masse des syndiqués eux-mêmes.

Autant qu'on peut juger les choses du dehors, le besoin le plus urgent du mouvement syndicaliste français est aujourd'hui le rassemblement des forces divisées et éparpillées dans des cadres d'industrie ou de métier, établis nationalement, et l'éducation des ouvriers français pour la création et le maintien d'organisations efficaces.

L'hostilité qu'on observe chez un nombre grandissant de syndiqués contre le subventionnisme paraît être un mouvement très salubre. Le syndicat, certes, n'est pas un but en lui-même. Mais c'est une institution indispensable, dont la mission ne finira pas avec la domination capitaliste. C'est pourquoi tout ce qui peut porter atteinte à son esprit d'indépendance doit être combattu, et de même tout ce qui diminuerait sa puissance d'embauchage. De ce point de vue, la question de l'entrée des syndicats dans l'organisation des partis socialistes doit, à mon avis, être considérée dans les divers pays et résolue selon les conditions particulières du pays en question. Une formule générale abstraite n'existe pas.

Ed. BERNSTEIN,
Membre du Reichstag allemand.

En Suisse

Pour pouvoir se faire une idée du mouvement socialiste et syndicaliste de la Suisse, il est tout d'abord nécessaire de connaître le développement politique et économique de ce pays.

On sait que la Suisse est un État confédéré, qui était auparavant une Ligue d'États. La Confédération suisse, comme s'appelle cet État, a sa Constitution commune, son Parlement, formés du Conseil national, élu au suffrage universel, et du Conseil du Canton, qui, comme la Chambre française des Députés et le Sénat, siègent ensemble comme assemblée fédérale, en certaines occasions, comme, par exemple, pour l'élection du Conseil fédéral, composé de sept personnes, et pour l'élection de son président.

La législation fédérale et les fonctions du Conseil fédéral sont limitées ; elles concernent entre autres : l'armée, les douanes, les relations extérieures et quelques parties de la législation ouvrière (protection et assurances), l'enseignement, etc... En beaucoup d'autres domaines, chacun des 22 cantons est autonome, a sa constitution à lui, sa représentation populaire, ses lois, forme en soi une république.

Ces circonstances, et la différence du développement économique dans les différents cantons, contribuèrent à ce fait qu'il y a encore vingt ans, il ne pouvait être question d'un mouvement ouvrier unitaire en Suisse, ni sur le terrain politique, ni sur le terrain syndical. Tandis que dans les cantons industriels un prolétariat se formait et entreprenait la lutte contre le patronat, par l'organisation politique et syndicale, dans d'autres cantons arriérés il n'était même pas question de mouvement ouvrier, et même aujourd'hui, dans certains cantons, on en est encore aux premiers débuts. A cela s'ajoutent, comme circonstante importante, les différences de race et de langue. A l'Est, domine la race germanique, avec la langue allemande comme langue écrite et divers dialectes; à l'Ouest et au Sud, c'est la race latine, avec la langue française et la langue italienne. Dans les trois domaines linguistiques, le mouvement ouvrier fut influencé par les travailleurs des pays voisins et de même langue, et il en est encore ainsi aujourd'hui.

Dans les conditions politiques où vit la Suisse, chaque citoyen pouvant, à vingt ans prendre part à l'activité politique, il ne fallait pas penser à limiter les ouvriers à une pure activité syndicale; il arriva, dès le début, que dans les occasions politiques, les syndicats se déclarèrent solidaires des Sociétés ouvrières (politiques); dans les luttes syndicales, les Sociétés ouvrières solidaires avec les syndicats. Cette solidarité s'affirma, bien que les syndicats, à peu d'exceptions près (parmi lesquelles nous devons citer les typographes), adhérassent, dès leur fondation, au socialisme, tandis que les Sociétés ouvrières ne firent ce pas que beaucoup plus tard.

Les premières Sociétés ouvrières furent fondées par des étrangers ; de même, dans la fondation de la plupart des syndicats, les étrangers — et particulièrement les Allemands — jouèrent le principal rôle, circonstance qui fit

que les travailleurs indigènes ne les virent pas avec satisfaction. C'est seulement par la fondation de la Société du Grütli (1) que se développa chez les ouvriers suisses une vie politique plus active.

La société du Grütli est une société politique qui fut fondée, en 1838, à Genève, par des Suisses allemands. Au début, d'après les statuts, le but de la société qui, peu à peu, s'étendit à toute la Suisse, était le libre échange des idées, l'éducation et l'enseignement en toutes matières; plus tard, la Société s'occupa directement de politique et se tint constamment à l'avant-garde. En 1892, il fut décidé, dans une assemblée de délégués, que la Société du Grütli adhérait au socialisme, et elle est aujourd'hui comme l'épine dorsale du parti socialiste en Suisse.

Comme une des dates historiques qui intéressent la question que nous traitons, il faut citer encore la fondation de la vieille *Ligue ouvrière suisse*, qui eut lieu à la Pentecôte de 1873, dans un congrès tenu à Olten. La Ligue ouvrière suisse dura de 1873 à 1880. Elle comprenait les sections de l'Internationale qui demeuraient fidèles au Conseil général (à la différence des anarchistes), les syndicats, les sociétés d'études ouvrières allemandes (qui le plus souvent avaient comme membres les étrangers parlant allemand), ainsi que les sociétés du Grütli de presque toutes les grandes villes. La Ligue avait un caractère syndical très prononcé et s'occupait de l'organisation d'institutions de secours. Dans les nombreuses luttes de salaires de la classe ouvrière suisse, comme dans ses campagnes politiques, la Ligue ouvrière suisse, dans son ensemble, et toutes ses sections isolées sont intervenues courageusement, et de même encore dans les campagnes politiques pour la protection et les assurances ouvrières, en particulier surtout dans la propagande pour l'établissement de la loi des fabriques, entrée en vigueur en 1877.

Au 7e Congrès, du 6-8 novembre 1880, à Olten, la Ligue ouvrière fut dissoute. A sa place furent créés la *Fédération suisse des Syndicats professionnels* et un *Parti socialiste suisse*. Comme organe commun des deux organisations parut, à partir du 1er janvier 1881, à la place du *Tagwacht (Le Réveil)*, paru depuis 1869-1870, l'*Arbeiterstimme (La Voix de l'Ouvrier)*.

Avant de donner quelques détails sur la Fédération syndicale suisse, il est nécessaire de parler ici encore d'une forme d'organisation que l'on ne rencontrera pour ainsi dire pas, sous une forme semblable, à l'étranger. Les Bourses du Travail françaises en sont peut-être l'approchant. Ce sont les *Unions ouvrières* locales, qui, dans quelques cantons se sont développées en Unions cantonales. Elles sont constituées par les syndicats, la section ou les sections de l'endroit de la Société du Grütli, et autres sociétés ouvrières, sociétés ouvrières générales, sociétés ouvrières allemandes, sociétés de femmes, unions d'ouvriers italiens, etc.

Au point de vue politique, la plupart de ces Unions adhèrent au socialisme La politique qu'elles soutiennent est une politique socialiste. Elles mènent

(1) Ainsi appelé du mont Rütli (ou Grütli), où, d'après la légende, fut fondée, il y a 6.700 ans, la Ligue des Suisses confédérés.

la campagne de la classe ouvrière aux élections et aux votes, dans le domaine communal, cantonal ou fédéral. Au point de vue syndical, elles réprésentent de préférence les intérêts communs aux différents syndicats d'un même endroit. La célébration locale de la fête du 1er mai est aussi le fait des Unions ouvrières locales.

Beaucoup d'Unions ouvrières sont généralement, avec leurs membres de nationalité suisse, membres officiels des *partis ouvriers socialistes cantonaux*. La plupart des Unions ouvrières ont désigné un journal ouvrier déterminé comme leur organe, ou publient elles-mêmes un journal.

Les *Unions ouvrières* de Berne, Zürich, Bâle, Winterthur, Saint-Gal, Lucerne entretiennent par leurs propres ressources, sans subvention de l'État ni des communes, des *secrétariats ouvriers* qui ont pour objet de donner des renseignements dans toutes les questions intéressant le travail, d'activer l'organisation et la propagande économiques et politiques, d'intervenir dans les conflits entre ouvriers et patrons, de recueillir des renseignements sociaux, de rédiger les pétitions aux pouvoirs publics, etc.

L'organisation nationale des syndicats de Suisse est la *Fédération suisse des syndicats professionnels* (comme la C. G. T. est celle de France), elle comprend presque toutes les fédérations d'industrie ou de métier de Suisse. Jusqu'en 1898, l'*Arbeiterstimme* était l'organe officiel commun de la Fédération des syndicats et du parti socialiste suisse, et, pendant de longues années d'ailleurs, le seul organe socialiste suisse. Peu à peu, en plusieurs endroits, des organes socialistes furent fondés et l'extension du mouvement syndical rendit nécessaire une *division du travail*. On fit donc de l'*Arbeiterstimme* un organe exclusivement syndical, mais elle n'a jamais cessé de soutenir la cause du socialisme. Vers 1898 aussi, et surtout par l'initiative du secrétaire ouvrier suisse, Greulich, une tendance se manifesta pour placer les syndicats suisses sur un terrain *neutre*, tant au point de vue politique qu'au point de vue religieux.

Une Union de ce genre, neutre politiquement et confessionnellement, existe déjà depuis 1887, à savoir dans la *Nouvelle Ligue ouvrière suisse* qui se compose des sections de la Fédération des Syndicats, des sections de la Société du Grütli, des caisses ouvrières de maladie, des organisations des employés de chemins de fer, des sociétés ouvrières chrétiennes, en un mot, de toutes les organisations ouvrières de Suisse qui veulent adhérer. Cette nouvelle Ligue ouvrière doit sa création aux efforts faits pour établir un *secrétariat ouvrier suisse*, subventionné par la Confédération. Une subvention de ce genre a été demandée parce qu'il existait déjà en Suisse des secrétariats pour le commerce et l'industrie, et pour l'agriculture. Ce secrétariat ouvrier a donc été établi, et il reçoit une subvention annuelle de 25.000 francs. A côté du secrétaire ouvrier travaillent, au bureau de Zürich, deux adjoints, et, en outre, un adjoint a son siège à Biel, et un autre à Genève, (Jean Sigg). Tous les trois ans a lieu un Congrès ouvrier où sont traitées toutes les questions fédérales se rapportant à la politique sociale, et où l'on procède à l'élection du secrétaire ouvrier et du comité confédéral qui conduit les affaires.

A un de ces Congrès ouvriers, en 1898, la question de la neutralité vint en discussion. Le camarade Greulich réussit, par son éloquence, et en dépit de l'opposition du camarade Fürholz qui était l'autre rapporteur, à faire voter les assistants en faveur de la neutralité syndicale, qui fut défendue en même temps par un représentant des ouvriers chrétiens, le professeur Beck, de Fribourg. Il se trouva une grosse majorité en faveur de la résolution de neutralité.

Au Congrès de la Fédération des Syndicats, en 1900, on résolut, en application de cette résolution, de changer les statuts de la Fédération. Le passage qui indiquait précédemment que la Fédération des Syndicats *se tient sur le terrain du socialisme*, fut effacé, et le programme formulé comme suit, dans les deux premiers articles :

BUT ET ÉTENDUE

Article premier. — En présence de la forte et complète organisation du patronat, industriels et artisans, une organisation également forte et complète de la classe ouvrière est nécessaire. Par elle seule, cette dernière pourra :

Revendiquer et exercer son droit de collaboration lors de la fixation du contrat et des conditions de travail ;

Maintenir et améliorer ses conditions d'existence ;

Défendre et augmenter ses biens moraux et les droits de l'homme ;

Participer d'une manière convenable aux richesses croissantes de la société ;

Travailler, comme membre autonome, au développement de la société.

Art. 2. — Pour atteindre ce but, la Fédération suisse des syndicats professionnels devra s'étendre à toutes les organisations syndicales et professionnelles de la Suisse, afin d'augmenter, par une centralisation bien comprise, la puissance des Fédérations et sociétés locales et de rendre effective la solidarité de la classe ouvrière de la Suisse tout entière.

De même, les différentes Fédérations qui avaient indiqué dans leurs statuts qu'elles adhéraient aux principes du socialisme, s'accommodèrent à cette résolution et effacèrent ce passage. Mais nous devions faire, avec la neutralité, de tristes expériences.

Les promesses des représentants des ouvriers chrétiens d'amener leurs adhérents à nos syndicats, désormais neutralisés, non seulement ne furent pas tenues, mais bien au contraire, du côté chrétien, on multiplia les efforts pour fonder des syndicats chrétiens. Des deux parts, on se reprocha le manquement à la parole donnée. On fit même à la rédaction de l'*Arbeiterstimme* le reproche d'écrire, après comme avant, dans le sens socialiste, ce qui d'ailleurs était bien la vérité, mais ne pouvait être l'objet d'aucun reproche.

Dans nos syndicats, la situation est demeurée la même qu'auparavant : aucun ouvrier n'est tenu de faire une profession de foi politique ou religieuse, mais le fait est que la plus grande partie de nos syndiqués sont socialistes.

Au Congrès de la Fédération des Syndicats, en 1904, à Lucerne, on chercha à faire admettre les organisations chrétiennes comme organisations à part dans la Fédération des Syndicats; les chrétiens devaient payer annuellement une somme globale à la Fédération. A une grosse majorité, la proposition fut repoussée.

Au Congrès de la Fédération syndicale qui s'est tenu à Bâle, à Pâques

dernier, les statuts furent de nouveau changés. Une modification a été introduite simplement dans l'article 2, où il est dit maintenant :

Pour atteindre ce but, la Fédération suisse des syndicats professionnels devra s'étendre à toutes les organisations syndicales et professionnelles de la Suisse, *constituées sur le terrain de la lutte de classe...*

Dans l'esquisse historique que nous venons de faire des rapports du mouvement politique avec le mouvement syndical, on peut remarquer que dans ces deux domaines du mouvement ouvrier suisse, il a toujours existé une collaboration harmonieuse, qui, aujourd'hui encore, dure sans être troublée. Dans la Suisse française, il est vrai, quelques syndicats, influencés par le mouvement antiparlementaire et le conflit entre syndicat et parti qui existent en France, se sont laissés entraîner à prendre position contre notre tactique. De ce côté aussi, on a fait de la propagande pour l'action directe. Mais il n'a pas été fait d'application pratique de l'action directe, et les dernières luttes de salaires dans la Suisse française ont enseigné à beaucoup d'ouvriers qu'ils doivent se plier à notre tactique, à celle qui consiste à travailler sans trêve à l'organisation.

La bonne entente entre l'organisation politique et l'organisation syndicale de la Suisse s'est exprimée à tous les Congrès du parti et des syndicats par ce fait que des invitations mutuelles étaient adressées de comité à comité, et que des *actions communes* étaient décidées. La *collaboration intime entre le parti et les syndicats* ne s'est pas manifestée seulement dans les Congrès politiques ou syndicaux, mais encore dans les faits. A l'occasion des votes sur les projets de lois qui touchent la classe ouvrière, lors des initiatives de lois et des referendum, les deux organisations ont agi en commun.

Au dernier Congrès du Parti, à Olten, et au précédent, à Zürich, des résolutions furent introduites par des représentants des syndicats et adoptées par les délégués, invitant les travailleurs sous les armes (les miliciens) à refuser l'obéissance, s'ils étaient compris dans des convocations pour les grèves et s'ils recevaient l'ordre de tourner leurs armes contre leurs frères.

Un manifeste édité en commun par les Comités de la Fédération des syndicats et du parti socialiste et protestant contre les convocations de troupes en cas de grèves, se terminait par l'appel suivant :

Mais seules, les protestations ne suffisent pas. Prenons à cœur les paroles de nos précurseurs, de Marx et d'Engels : « L'émancipation des travailleurs de l'esclavage du salariat ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » *Que chaque travailleur professionnel se fasse un devoir de faire partie de son syndicat* et que *chaque syndiqué s'organise sur le terrain politique.*

Ce n'est que par l'action commune de notre organisation politique et économique que nous parviendrons à améliorer nos conditions de travail et de salaire, ce n'est qu'ainsi qu'il nous sera possible de faire bon usage de nos droits et de nos libertés politiques. Réveillons les ouvriers endormis, amenons-les à la conscience de classe, cherchons à organiser les ouvriers étrangers qui viennent dans notre pays et avilissent les salaires, participons aux élections et aux votes dans un sens de véritable et saine politique sociale, cherchons à faire entrer dans les corps législatifs des représentants du peuple producteur, alors les représentants de la classe des exploiteurs seront obligés de quitter leur siège et une nouvelle ère de liberté et de justice pourra commencer.

F. Thies,
Secrétaire de la Fédération des Syndicats suisses.

En Autriche

Lorsqu'en 1888-89, à Hainfeld, la fraction radicale et la fraction modérée du Parti socialiste d'Autriche réussirent enfin à s'entendre, on eut désormais le moyen de remplir complètement les devoirs politiques du Parti ; il devint possible de consacrer toutes les forces, non seulement à fonder solidement l'organisation politique, mais encore à inaugurer l'organisation syndicale. Le 1er mai 1890 avait réveillé les masses ouvrières d'une manière imprévue, et les démonstrations d'alors demeureront toujours pour nous tous, qui les avons vécues, un des plus beaux souvenirs. Elles nous apportèrent la certitude que le prolétariat conscient d'Autriche, en dépit de toutes les difficultés qu'il pouvait rencontrer dans un État aussi arriéré qu'était celui-là, économiquement et politiquement, pourrait acquérir la puissance qu'il doit posséder pour sa lutte émancipatrice. Le Parti, cependant, ne se relâcha point de son effort ; il entreprit dans la même année de convoquer et de tenir un grand nombre de réunions corporatives qui avaient pour but de donner au mouvement syndical un programme de tendance moderne, et basé sur les conditions présentes. Le fondement théorique et les buts pratiques du mouvement syndical autrichien furent alors définis de la manière la plus claire, et ils démontrèrent bientôt leur fécondité pour les travailleurs. L'organisation syndicale avait déjà acquis, en 1891, une telle importance aux yeux des camarades, que le deuxième Congrès du Parti, tenu à Vienne, fit un pas de plus en définissant la forme et la place du mouvement syndical. Le texte de cette résolution disait :

« Le Congrès de la Social-démocratie autrichienne de 1891 déclare que l'organisation syndicale, étant données les conditions présentes de la production et aussi les conditions politiques, doit être recommandée aux ouvriers autrichiens, et invite, en conséquence, les camarades de tous endroits à adhérer aux organisations existantes, et à en créer là où il n'y en a pas.

« Le Congrès, en prenant cette décision, s'inspire de cette idée que l'organisation syndicale peut avoir de bons effets, tant au point de vue éducatif qu'au point de vue matériel ; qu'elle peut, en outre, si elle est maintenue dans le sens socialiste, être capable de préparer à la vie politique.

« Mais le Congrès déclare expressément que le mouvement social-démocrate ne peut être, en aucune manière, relégué au second plan par l'organisation syndicale. »

Comme on peut s'en rendre compte par ces déclarations théoriques et par la collaboration pratique du Parti, les relations du Parti et des syndicats ont été clairement définies il y a seize ans et maintenues jusqu'à ce jour. La Social-démocratie est la fondatrice des syndicats d'Autriche ; elle leur a donné tout leur savoir, tout leur pouvoir. Cette collaboration

infatigable et à tout moment précieuse du Parti, collaboration qu'il donna toujours avec prudence et clairvoyance, ne pouvait rester sans résultat durable : *le résultat est qu'il n'y a aujourd'hui, en Autriche, entre le Parti et les syndicats, aucune divergence d'idées.*

Les ouvriers d'Autriche ont été amenés ainsi à cette conception que la *politique ouvrière* dans les syndicats ne peut être rien autre chose que la *politique de parti* de la Socialdémocratie qui est et restera la représentante des intérêts de classe de l'ensemble des ouvriers, dans l'État et dans la société, jusqu'à ce que la victoire soit remportée sur l'absolutisme et le capitalisme.

L'efficacité de la collaboration du Parti et des syndicats peut être aussi démontrée par quelques chiffres. Quels progrès les syndicats doivent-ils à ce bon accord avec le Parti ? On peut en juger :

En 1892,	nous avions dans les syndicats		46.606	membres.
En 1896	—	—	98.669	—
En 1902	—	—	135.178	—
En 1905	—	—	323.099	—

Et à l'heure présente, nous disposons, dans les syndicats, de près de 400.000 vaillants lutteurs qui forment le corps d'élite du Parti. En 1892, tous les syndicats ensemble avaient une fortune d'à peine 500.000 couronnes ; aujourd'hui, ils en possèdent plus de 4 millions.

Cette armée consciente, ainsi formée et groupée dans les cadres bien définis du Parti et des syndicats est une force qui ne peut plus être brisée, une force qui fut capable de contraindre le gouvernement et les classes dominantes d'Autriche à accorder au peuple le suffrage universel égal, direct et secret.

Nous autres, fonctionnaires syndicaux d'Autriche qui nous trouvons à la tête des organisations, nous savons l'inappréciable avantage que l'on trouve dans ce travail unanime avec le Parti. Nous savons quelles conquêtes matérielles ou morales, soit dans le domaine de la politique sociale, soit dans celui de la pure politique, ont pu être faites depuis 16 ans pour le prolétariat autrichien, grâce à ce constant accord. Aussi est-il inconcevable pour nous que dans certains États étrangers le Parti et les syndicats se trouvent en opposition et se combattent pour le plus grand dommage du prolétariat.

A. Hueber,

Secrétaire de la Commission syndicale d'Autriche.

En Angleterre

Une lettre de Keir Hardie

Camarade,

En Grande-Bretagne, les Trade-unionistes et les socialistes sont fédérés pour l'action politique.

Chaque organisation choisit ses propres candidats, mais contribue à entretenir une caisse générale qui sert à couvrir les dépenses des luttes électorales et pourvoit à l'existence des candidats qui réussissent à être élus au Parlement. Par cette méthode, un grand Parti politique de classe ouvrière se développe, et le Trade-unionisme et le socialisme bénéficient tous deux de leur union l'un avec l'autre. Les bases de l'entente sont une complète indépendance politique et la création d'un Parti ouvrier séparé et distinct dans le Parlement.

Sincèrement vôtre :

Keir HARDIE

DÉCISIONS RÉCENTES

Le Congrès de Mannheim

La question « Parti et Syndicat » a été déjà souvent traitée depuis qu'il existe un mouvement ouvrier allemand. Mais elle l'a été d'une manière toute particulière pendant les derniers dix-huit mois, après que le Congrès syndical de Cologne se fut prononcé contre la grève générale (1). Ce n'est pas l'usage — heureusement — dans le mouvement ouvrier allemand, de discuter comme dans un salon : cependant, on en vint, dans les discussions sur ce problème, à des conflits fâcheux qui, souvent, dégénérèrent en querelles personnelles. Plus d'une fois, l'on put même redouter que de pareilles querelles ne portassent sérieusement dommage au mouvement ouvrier.

Il s'agissait principalement de savoir si le mouvement syndical devait être traité comme une partie indépendante du mouvement ouvrier ou s'il devait se subordonner au Parti social-démocrate. Pour pouvoir se former un jugement sur cette question, il est nécessaire qu'on se représente les conditions politiques au milieu desquelles doit se développer le mouvement ouvrier allemand. On sait qu'il n'y a pas, en Allemagne, de loi uniforme sur les associations, mais que chacun des vingt-six États fédéraux a une loi particulière sur les associations, à l'exception de quelques petits États où le régime des

(1) Cf. *Revue Syndicaliste*, 2e année, p. 121.

associations et des réunions n'est point du tout défini par la loi. Ces lois datent, sans exception, du milieu du siècle précédent, c'est-à-dire d'une époque où la réaction était, en Allemagne, pire qu'aujourd'hui même, et où le mouvement ouvrier était encore si faible qu'il lui fut impossible d'obtenir une modifications de ces lois. Elles tendaient toutes, d'ailleurs, à mettre des entraves à tout mouvement libéral. On sait que l'effort des auteurs de ces lois a complètement échoué. Le mouvement ouvrier allemand a prouvé qu'il peut surmonter tous les obstacles qui lui sont opposés par le gouvernement et les autorités dans le but d'empêcher sa croissance. Il a réussi à trouver les formes d'organisation qui permettent aux travailleurs d'échapper aux lacs de la législation sur les associations. Les formes d'organisation s'accommodent simplement aux différentes lois, et l'on peut dire que ces dernières n'opposent plus au mouvement ouvrier d'obstacles un peu sérieux que dans de petites localités de contrées arriérées. Dans les grands centres, à fortes organisations, la soumission aux prescriptions de la loi est une gêne beaucoup plus pour les autorités policières que pour le mouvement ouvrier.

D'après toute une série de lois sur les associations, les associations qui s'occupent de questions politiques ne peuvent accepter dans leur sein ni femmes, ni mineurs, ni apprentis. Bien plus, jusqu'en 1900, ces associations ne pouvaient se fédérer. Or, comme il est tout à fait nécessaire pour les syndicats qu'ils puissent accepter aussi des femmes et des jeunes gens, et qu'ils puissent s'étendre sur toute l'Allemagne, ils durent s'abstenir de toute action politique officielle. Il ne leur fut donc pas possible de poursuivre déclarément la réalisation du socialisme. Ils durent plutôt limiter leur activité à améliorer, autant que possible, les conditions de salaires et de travail de leurs membres à l'intérieur de la société capitaliste mais en employant des moyens qui, au moins, ne créent aucun obstacle à la réalisation du socialisme. Les syndicats durent donc, en un mot, se résoudre à observer la « neutralité politique », et à abandonner aux associations politiques l'action socialiste particulière. De même, il sembla qu'il était tout à fait prudent de tenir les syndicats à l'écart des controverses religieuses. Le seul point commun aux deux organisations fut qu'elles se plaçaient également sur le terrain de la lutte de classe.

Ainsi s'établit entre les syndicats et le Parti socialiste une vraie division du travail, qui se manifesta encore plus clairement lorsque les syndicats développèrent leur système d'assurances mutuelles et que leur influence croissante sur les conditions du travail leur imposa des tâches de plus en plus nombreuses qui, à la vérité, n'étaient pas toujours de nature socialiste, mais intéressaient vivement leurs membres. On peut donc penser que même si les lois réactionnaires sur les associations n'avaient pas existé, cette division du travail, issue de la nature des choses, se serait imposée au cours du temps. Pour l'action politique de la classe ouvrière, il n'y a point besoin de divisions en groupes corporatifs : le mécanicien peut agir à côté du tailleur, le tisserand à côté du forgeron, etc. En outre, le travailleur encore inconscient, indifférent, se sent plutôt attiré au Syndicat qu'au Parti, parce que le

premier est plus capable de lui apporter des avantages matériels que le second, dont les efforts tendent à un idéal encore assez éloigné, hélas !

L'éducation de l'ouvrier allemand conscient se fait habituellement de la manière suivante : attiré par les avantages matériels en perspective, il adhère à son Syndicat. Le Syndicat, par ses conférences, par son organe corporatif, par sa bibliothèque, par la continuelle rencontre avec des camarades animés des mêmes préoccupations, développe son éducation, surtout dans le domaine économique. Il sort peu à peu de son ancienne inconscience et commence à considérer d'un œil critique les différents partis politiques. Selon son intelligence et son intérêt, il voit plus ou moins rapidement que pas un parti politique bourgeois ne veut sérieusement et ne peut représenter sans réserve et expressément ses intérêts politiques. La conscience de son devoir s'éveille en lui : il entre à la section socialiste de sa circonscription et participe selon ses forces à l'action politique de la classe ouvrière, qui a pour but de remplacer le mode de production capitaliste par le mode socialiste et, jusqu'à la réalisation de cet idéal, d'introduire des mesures législatives qui soient propres à améliorer le sort des travailleurs.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire naguère (1), c'est dans ces toutes dernières années que nos syndicats ont atteint leur plus grand accroissement de membres. Il va de soi qu'une très grande partie de ces membres se trouve encore dans la période de début de l'évolution que nous venons de décrire et n'a pas encore reconnu que c'est le devoir de tout ouvrier conscient d'être aussi membre d'une section socialiste, de s'abonner à un des 63 organes du parti et de participer avec zèle à l'action politique. C'est un fait regrettable, mais indéniable, qu'il y a d'une part 1 million et demi d'ouvriers syndiqués et de l'autre seulement 400.000 organisés politiquement. En outre, on ne peut contester l'existence de ce danger, à savoir que ceux qui s'occupent exclusivement de syndicalisme ou exclusivement de politique et négligent — soit par manque de temps, soit pour toute autre raison — l'autre partie du mouvement ouvrier, tombent, avec le temps, dans une certaine étroitesse de vues qui peut finalement causer quelque dommage au mouvement. Il s'est trouvé ainsi de nombreux camarades du parti pour affirmer précisément que cette étroitesse de vues était particulièrement remarquable chez les fonctionnaires syndicaux. Ces craintes étaient exagérées. Mais d'autre part, les camarades du parti, qui formulaient cette critique contre les fonctionnaires syndicaux, ne voyaient point qu'eux-mêmes, les critiqueurs, et avec eux certains autres camarades qui s'occupaient exclusivement ou presque exclusivement de politique, n'étaient pas exempts d'étroitesse de vues. Oui certes, et l'on peut affirmer que les syndicalistes comprennent beaucoup mieux la vie du parti que maint *Nurparteiler* (occupé seulement du parti) ne comprend l'action syndicale.

Si fâcheuse que soit cette situation, il apparaîtra, à quiconque réfléchit, qu'elle était fatale. L'accroissement des syndicats dans les dernières

(1) Page 122.

années imposait à leurs *leaders* une telle masse de nouveaux devoirs et une telle quantité de travail que beaucoup d'entre eux, en dépit de leur bonne volonté, ne pouvaient agir politiquement comme il eût été souhaitable.

Puis se produisirent les évènements que j'ai racontés dans mon article « La grève générale et les syndicats allemands ». D'autres divergences d'idées se manifestèrent sur la nécessité du chômage le jour du 1er Mai. Jusqu'en 1904, chaque année, aux congrès du parti, la classe ouvrière fut invitée à suspendre le travail partout « où cela était possible sans dommage matériel ». Mais cette éventualité de dommage matériel devenait plus certaine d'année en année. Que les organisations patronales décidassent chaque année, en grand nombre, d'exclure les ouvriers chômeurs pendant un certain nombre de jours, c'était encore là le moindre mal. C'est celui, en tous cas, que la classe ouvrière pouvait supporter le plus facilement. Mais pire est le dommage qui provient pour les ouvriers de ce que les syndicats, par suite du chômage du 1er Mai, ne peuvent à cette époque rien entreprendre pour le bien de leurs membres. Ce furent les idées qu'on exprima au congrès syndical de Cologne. Mais après que ce Congrès eut provoqué, dans quelques milieux du parti, un mouvement de mécontentement contre les fonctionnaires syndicaux, il ne peut paraître étonnant qu'à Iéna la résolution accoutumée sur la fête de mai fût accentuée : l'invitation à cesser le travail partout où il n'y avait point de dommage matériel à redouter fut transformée en une invitation à cesser le travail « partout où cela était possible ». Et cette accentuation indéniable fut surtout bien marquée par la manière dont une série d'organes du parti entreprirent la propagande en faveur du chômage. A les en croire, les membres du parti auxquels il était impossible de chômer le 1er Mai ne devaient plus être considérés du tout comme de vrais camarades du parti. Les conséquences fâcheuses d'une pareille agitation ne se sont pas fait attendre. De nombreux patrons en sont venus à considérer le chômage au 1er Mai comme une rupture de contrat, et il s'est trouvé au moins un tribunal industriel, celui de Hambourg, pour soutenir cette vue et condamner à des dommages-intérêts les travailleurs inculpés. Les patrons, dans la reliure, prirent le chômage comme prétexte pour se libérer de contrats collectifs qui leur étaient désagréables. Ils déclarèrent, en de nombreux endroits, que le chômage constitue une rupture de contrat et que le tarif conclu n'avait plus désormais aucune valeur pour eux. Ils jugèrent le moment favorable pour dicter à leurs ouvriers des conditions de travail plus mauvaises. La conséquence fut un long combat qui a atteint l'« Union des relieurs » de telle manière qu'elle aura besoin de plusieurs années pour se remettre. Les ouvriers électriciens de Berlin ont été frappés de la même façon.

Si l'on se rappelle, d'autre part, ce que nous avons dit de la grève générale et des syndicats allemands dans la *Revue syndicaliste* de septembre, il apparaîtra clairement que la situation réclamait d'être éclaircie. On y est arrivé sur plus d'un point au Congrès du Parti à Mannheim. Le Congrès a comblé les espérances que nous avions exprimées ici, et déçu ceux qui escomptaient une scission dans le mouvement ouvrier. Le mot

d'ordre du Congrès fut : « Assez de querelles, de quelque côté qu'elles proviennent ! » Sans doute, les vives discussions n'ont pas fait défaut à Mannheim ; mais tous les orateurs, sauf de très rares exceptions, ont manifesté clairement leur effort pour servir la cause et rechercher ce qui unit plutôt que ce qui divise.

Le rapporteur sur la grève politique de masses fut de nouveau, cette année, le camarade Bebel. A Iéna, il s'était agi de faire entrer la grève générale parmi les moyens de lutte du prolétariat allemand. A Mannheim, il s'agissait de combattre les fausses interprétations que l'on avait données, de divers côtés, de la résolution d'Iéna. Il s'agissait, en outre, d'examiner les possibilités d'application de la grève de masses. Ce fait explique que Bebel qui avait parlé à Iéna comme un agitateur enflammé, parla au contraire, à Mannheim, avec tant de prudence et de calme, que différents orateurs crurent voir une contradiction entre ses deux discours. Ce n'était cependant point exact. S'il se manifesta une différence entre ses deux discours, elle tenait exclusivement au changement de situation. Cette fois, son discours fut un vif démenti adressé aux camarades qui avaient tiré de la résolution d'Iéna cette conséquence « que ce serait bientôt le grand coup » et qui avaient propagé la grève politique de masses d'une manière qui faisait craindre que la classe ouvrière ne fut détournée du travail pratique du présent, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique. Bebel expliqua que pour pouvoir mener une grève en Allemagne ou en Prusse, avec chance de succès, nous devions être autrement armés que nous ne l'étions présentement et que nous ne pouvions l'être de longtemps : aussi le Comité directeur devait-il protester contre l'opinion de quelques camarades, à savoir que nous aurions dû risquer la grève de masses, même avec la certitude d'être vaincus. Une telle action, continua Bebel, serait un non-sens et amènerait une débâcle. Il serait inconcevable de commencer une grève de masses sans que les masses y soient disposées, *et l'état d'esprit dont peut sortir une grève générale ne se crée point artificiellement*. On a pu le voir lorsqu'au milieu d'août dernier, les chefs de la social-démocratie russe ont décidé la grève générale à une majorité des deux tiers. Cette grève générale échoua, parce que la grande majorité des ouvriers et des organisations ouvrières déclarèrent qu'ils n'y prendraient point part. Ce fait devrait être une leçon digne de remarque pour ceux qui croient que la grève générale peut se faire à tout moment. Si un attentat est projeté contre le suffrage universel, ou si l'on veut ravir aux travailleurs le droit de coalition, « alors, dit Bebel, il n'y a pas à se demander si nous *voulons* ; alors, nous le *devons*. Les droits que nous possédons, nous ne les laisserons pas prendre, car nous serions de tristes et misérables sires. A ce moment, il n'y a plus à marchander ni à discuter. Nous devons tous marcher au feu, dussions-nous rester sur le terrain ». Mais ce qu'il a dit à Iéna garde sa valeur : « Avant que nous nous engagions dans de grandes batailles, nous devons d'abord sérieusement organiser, faire de la propagande, éduquer politiquement et économiquement l'ouvrier, le rendre

conscient et capable de résister, l'animer pour le moment où nous devrons lui dire : « Tu as à jouer le tout, parce que c'est une question vitale qui se pose pour toi, comme homme, comme père de famille, comme citoyen. » Au nom du comité directeur tout entier et de la commission de contrôle, Bebel déclara donc : « Nous soutenons que la grève de masses est nécessaire, *mais nous ne nous laisserons pas pousser à une pareille grève, de quelque côté que vienne la provocation* ». Quant à la question des syndicats et de la grève de masse, on a exprimé, dit-il, l'idée que la résolution de Cologne est contradictoire à celle d'Iéna. Il ne veut rien dire à ce sujet, mais il se réjouit de rappeler que les discussions des comités syndicaux (à la conférence de février, dont le procès-verbal a été livré à la publicité par la trahison des anarcho-socialistes) ont montré qu'en dépit de tout ce qui fut dit de désagréable sur le parti, nous nous sommes beaucoup mieux entendus qu'il ne semblait possible après Iéna.

Le contre-rapporteur, le camarade Legien, président de la commission générale des syndicats allemands, s'occupa des discussions de la commission générale et du Comité du parti à propos de la grève politique de masses et de tout ce qui en sortit. Sur la question de la grève de masses, il déclara qu'il considérait, pour l'instant, comme une erreur de s'arrêter à un moyen de combat déterminé. Mais il est faux aussi, continua-t-il, de considérer la résolution de Cologne comme dirigée contre la grève de masses. A l'excuse de ceux qui ont attaqué cette résolution (1), il faut dire ou qu'ils ne l'ont pas lue ou qu'ils ne l'ont pas comprise. Dans la résolution de Cologne, ce qui se trouve repoussé, c'est la *propagande* de la grève de masses. *Mais si l'on en vient réellement à la grève de masses, alors les syndicats se trouveront au premier rang*. Il ne s'agit ici encore que d'assurer l'unité entre le parti et les syndicats.

Ces deux discours rencontrèrent une grande approbation. Bebel avait déposé une résolution d'après laquelle le Congrès se bornait à confirmer la résolution d'Iéna. Legien y apporte un amendement, marquant que la résolution de Cologne n'était pas en contradiction avec elle. Bebel accepta l'amendement au nom du comité directeur et de la commission de contrôle. Le camarade Kautsky avait proposé d'apporter à la deuxième partie de la résolution une addition qui était propre à remettre de nouveau en question tout le travail d'unité accompli à Mannheim. Il y avait, dans cette addition, une phrase disant que les camarades du parti devaient se sentir liés par les résolutions du Congrès, aussi bien dans leur action syndicale que dans toute autre action. Ce que nous avons dit plus haut suffit à montrer le dommage qui aurait pu résulter de cette addition pour le mouvement ouvrier allemand. Kautsky a montré, par son amendement, qu'on peut avoir beaucoup de mérite dans le domaine théorique, et être tout à fait étranger à ce qui concerne la pratique du mouvement. Il fut facile aux contradicteurs de saper ses arguments. Bömelburg (président des maçons), et Reichel (2e président

(1) Cf. le texte de la résolution : *Revue Syndicaliste, loc. cit.* p. 121.

des ouvriers en métaux) parlèrent avec efficacité. Devant cette opposition, Kautsky retira la phrase incriminée ; et le reste de son addition qui, à la vérité, était superflu, mais ne pouvait nuire, devint le deuxième paragraphe de la résolution.

Au vote, l'amendement Bebel-Legien (I, alinéa 1) fut voté par 323 voix contre 62. L'ensemble de la résolution, y compris la première partie de l'addition Kautsky, fut adopté avec 386 voix contre 5. La résolution eut donc le texte suivant :

« I. — Le Congrès confirme la résolution d'Iéna sur la grève politique de masses, et, après avoir reconnu que la résolution du Congrès syndical de Cologne n'est pas en contradiction avec la résolution d'Iéna, considère comme close toute discussion sur le sens de la résolution de Cologne.

« Le Congrès recommande encore une fois, et avec une insistance particulière, à l'attention de tous, les résolutions qui ont trait au renforcement et à l'extension du parti, à la diffusion de la presse du parti, à l'entrée des membres du parti dans les syndicats, des syndiqués dans le parti.

« Aussitôt que le Comité directeur tient pour nécessaire une grève politique de masses, il doit se mettre en relations avec la Commission générale des syndicats et prendre toutes les mesures utiles pour assurer le succès de cette action.

« II. — Les syndicats sont absolument nécessaires pour améliorer la situation de la classe ouvrière dans la société bourgeoise ; ils ne sont pas moins nécessaire que le Parti socialiste, qui a à mener la bataille pour pour relever la classe ouvrière et lui assurer des droits égaux à ceux des autres classes dans le domaine politique, mais qui, outre cette besogne immédiate, tend à libérer la classe ouvrière de toute oppression et exploitation par l'abolition du salariat et par l'organisation d'un système de production et d'échange reposant sur l'égalité sociale de tous, c'est-à-dire de la société socialiste, — but auquel l'ouvrier syndiqué conscient doit nécessairement tendre. Les deux organisations doivent donc s'aider mutuellement et collaborer dans leurs luttes.

« Pour donner aux actions qui intéressent également les syndicats et le Parti une direction uniforme, les directions centrales des deux organisations doivent chercher à s'entendre.

« Mais, pour assurer cette unité de pensée et d'action du Parti et des syndicats, qui est indispensable pour la victoire de la lutte de classes prolétarienne, il est nécessaire que le mouvement syndical soit guidé par l'esprit de la social-démocratie. C'est le devoir de tout camarade du Parti d'agir en ce sens. »

Tout le débat eut lieu dans le plus grand calme, et en toute objectivité. Seule la camarade bien connue, Rosa Luxembourg, apporta une note discordante, qui fut bientôt étouffée.

Les dispositions pacifiques qui régnaient dans le Congrès se manifestèrent encore d'une autre manière. Malgré les vilenies dont s'étaient rendus

coupables, vis-à-vis du mouvement ouvrier en général, les localistes, on ne prit pas de mesures contre eux. Il fut décidé de tenter encore une fois d'obtenir leur réunion aux syndicats centralisés sur les bases d'une résolution prise en 1901, par un Congrès du parti. Si cette tentative ne réussit pas, le parti aura dans son prochain Congrès à prendre enfin des mesures.

Le prochain Congrès ouvrier international ayant à prendre position sur le chômage du premier mai, aucune nouvelle résolution ne fut prise.

Comme nous l'avons dit, nous pouvons, d'une manière générale, envisager avec une vive satisfaction tout le cours de ce Congrès. Les divergences d'opinion ne disparaîtront pas dans l'avenir. Elles sont le signe d'un mouvement vivant et qui prospère. Mais il faut espérer qu'à l'avenir le Congrès restera comme un modèle de la manière selon laquelle de telles divergences doivent être traitées. C'est seulement ainsi que les paroles du discours de clôture de Singer peuvent devenir vérité. Il disait, en effet :

« Camarades ! De même que le Main et le Neckar s'écoulent tous deux dans le grand et puissant fleuve du Rhin, de même Parti et Syndicat sont deux affluents de ce grand fleuve où viennent se jeter tous les affluents du mouvement ouvrier prolétarien. De même que les deux rivières se réunissent et finalement se confondent dans un même puissant courant, de même les syndicats et le parti politique se réunissent dans tous les cas où il s'agit des intérêts de la classe ouvrière, des intérêts du prolétariat. »

A. Quist,
de l'Union des Ouvriers en métaux d'Allemagne.

Congrès corporatifs anglais

Les deux principaux évènements qui ont marqué le mouvement trade-unioniste anglais en octobre ont été les Congrès annuels de la Fédération des Mineurs et des Employés de chemins de fer. Les succès de la classe ouvrière aux élections générales de janvier ont eu un effet différent sur l'attitude de chacune de ces organisations, à l'égard de la tactique politique indépendante adoptée par le récent mouvement ouvrier, et à un moindre degré à l'égard du mouvement socialiste caractérisé qui est né dans notre pays. Les mineurs ont été les pionniers de la représentation trade-unioniste dans les corps politiques anglais ; ils ont été, pendant une période considérable, représentés à la Chambre des communes par des membres de leur métier. Depuis 1874, les députés mineurs ont siégé au Parlement, mais ont constamment soutenu le parti libéral, leur sympathie personnelle pour les traditions libérales les ayant empêchés de prendre cette position indépendante qui est devenue la base même du nouveau mouvement ouvrier. Une section seulement des mineurs s'est définitivement associée au Parti ouvrier et les deux membres qu'elle a envoyés au Parlement travaillent et votent avec le nou-

veau parti. Le reste des députés mineurs, à la Chambre des communes, bien qu'ayant formé un groupe trade-unioniste avec d'autres élus, de sympathies *labour-liberal,* continuent d'être considérés comme une aile du gouvernement libéral.

Après les élections générales et l'influence qu'elles donnèrent au Parti ouvrier indépendant, fort désormais de trente députés, il fut décidé qu'un vote serait organisé dans la Fédération des Mineurs à l'effet de savoir si elle s'affilierait formellement au nouveau mouvement, si elle contribuerait à sa caisse, et si elle insisterait pour que ses membres se joignissent au parti indépendant. L'annonce du résultat de ce vote a été le gros évènement du Congrès des Mineurs à Swansea. On apprit que dans les districts du Pays de Galles, de l'Écosse et du Yorkshire, de même qu'en Lancashire et en Cheshire (la section déjà affiliée au parti ouvrier) la sympathie pour le nouveau mouvement était très vive. Les deux districts de Northumberland et Durham qui, tout récemment encore, étaient opposés au Bill des huit heures, ne font pas partie de la Fédération, et, par suite, ne furent pas consultés sur la question de l'affiliation au parti ouvrier. On avait prévu que les autres districts repousseraient la proposition, surtout en raison de la vive opposition manifestée par plusieurs des leaders anglais, et dans l'ensemble on ne s'attendait pas à ce que le vote fut favorable à l'affiliation. Les évènements justifièrent ces prévisions, mais il y eut un désappointement général en présence du petit nombre de votes exprimés dans les deux sens ; ce qui rendit la consultation presque sans valeur au point de vue pratique. Sur un total de 487.000 membres, 193.936 seulement prirent la peine de voter ; 92.222 votèrent en faveur de la nouvelle politique et 101.741 pour le maintien du système actuel dans ses traits principaux. Dans plusieurs districts, les majorités en faveur de l'affiliation furent suffisamment nombreuses pour les amener probablement à se joindre aux forces ouvrières comme sections distinctes, et cela à une date peu éloignée. Il est reconnu de tous les côtés que le résultat est trop indéfini pour être décisif, et la petitesse de la majorité a surpris un tant soit peu les vieux trade-unionistes qui suivent le sentier battu de la politique « ouvrière libérale ».

Pour une grande part, l'opposition à l'affiliation fut causée par l'insinuation que le nouveau parti ouvrier était aux mains des socialistes. En vérité, le parti est composé à la fois d'organisations socialistes et de Trade-Unions, et un certain nombre de ses membres sont des socialistes déclarés ; mais le fait que les deux groupements avaient accepté la plateforme commune de l'indépendance politique fut diligemment passé sous silence, et le croquemitaine du socialisme fut évoqué devant les mineurs, comme un mal qu'ils devaient éviter.

Par une curieuse ironie des circonstances, cependant, après que le vote eut été annoncé et qu'il devint clair que, pour le moment, une association plus complète avec le parti à tendances socialistes était impossible, le Congrès inaugura ses travaux et adopta à l'unanimité une résolution demandant la *nationalisation* des mines et des carrières !

Le Bill des huit heures provoqua une discussion intéressante au même point de vue. Il y a des années que le Bill a été voté par des Parlements successifs, mais comme gouvernements sur gouvernements ont également négligé d'en faire une loi, aucun progrès n'a été fait, l'excuse à cette inaction étant invariablement l'opposition des sections du Nortlumberland et de Durham. Récemment, cependant, les ouvriers de Durham ont changé d'attitude, pendant que l'opinion changeait dans le reste du district, et l'on espérait avec confiance que le présent gouvernement aiderait au passage du Bill à cette session. Ce fut donc avec des sentiments variés que la décision prise par le secrétaire d'État de l'Intérieur, ministre libéral, de renvoyer le Bill à une commission spéciale chargée d'examiner les conséquences économiques de cette mesure, fut reçue par les mineurs radicaux, partisans du Gouvernement. Les leaders qui s'étaient plus particulièrement engagés dans la propagande en faveur de la tactique de l'indépendance désignèrent dans l'échec de la réforme l'habituelle méthode libérale en matière de réformes industrielles, et un long et vigoureux débat eut lieu à ce sujet au Congrès.

On doit faire des démarches auprès du secrétaire d'État de l'Intérieur pour lui demander de s'intéresser à la transformation du Bill en loi à la date la plus proche possible, mais il y a peu d'espoir d'un résultat efficace. Ce sont des incidents de ce genre qui amènent une grande partie du peuple à voir la logique de la tactique indépendante. Il n'y a pas, en effet, le moindre doute à avoir : si les deux groupes ouvriers au Parlement étaient fondus en une seule unité indépendante, le gouvernement serait forcé de cesser ce badinage du constant ajournement des réformes.

Il résulte très clairement des chiffres du vote et du ton général des discussions au Congrès, que la foule des mineurs, à la suite de beaucoup de leaders, marche à grands pas dans la direction du socialisme. Nous avons un proverbe anglais qui dit que : « C'est un dur travail que d'apprendre de nouveaux tours à un vieux chien », et il est en effet difficile pour les vieux leaders des mineurs, qui ont été depuis des années les disciples de l'école libérale, de voir la pleine signification du nouveau mouvement. C'est à la jeune génération que le nouvel idéal et la nouvelle tactique parlementaire en appellent, et dans plusieurs centres l'accroissement du sentiment trade-unioniste va de concert avec le développement heureux de la propagande socialiste. C'est dans les South Wales, où les mineurs trade-unionistes ont cessé le travail afin de forcer leurs camarades non unionistes d'adhérer à l'Union qui, elle, assure à *tous* les meilleures conditions de travail et les meilleurs salaires, c'est, disons-nous, dans ce district précisément que la diffusion de la foi socialiste est le plus heureusement poursuivie.

*
* *

Pendant que les mineurs réglaient ainsi leurs affaires à Swansea, les employés de chemins de fer étaient réunis de même dans la ville voisine de Cardiff. Ici encore, l'objet principal du Congrès fut la question de

l'indépendance politique des trade-unionistes. Les employés de chemins de fer ont été représentés depuis plusieurs années au Parlement par leur secrétaire général, le député Richard Bell, qui, pendant un moment, fut adhérent au nouveau Parti ouvrier, mais qui a constamment refusé d'adhérer à la politique définie par ce Parti dans ses quatre derniers Congrès, politique selon laquelle ses candidats et membres du Parlement s'engagent à refuser tout concours aux candidats des autres partis politiques. En égard à l'habileté de Mr Bell, dans sa sphère particulière de politique industrielle, sa société a bien voulu lui permettre d'occuper la position de tirailleur, et le résultat de ses actes a été tel qu'il est considéré comme un soutien du parti libéral, pour les principes duquel il professe d'ailleurs la plus vive sympathie. Les trois autres candidats des employés de chemin de fer, cependant (deux d'entre eux ont gagné leurs sièges aux dernières élections), avaient rempli le souhait exprimé par la Société à son Congrès et étaient restés loyalement aux côtés du Parti ouvrier, au Parlement et en dehors, reconnaissant que les intérêts de leur propre groupe industriel seraient mieux servis par un Parti solide dont les membres agissent à l'unisson pour n'importe quelle question industrielle qui peut surgir. Or, depuis que Mr Bell a refusé ainsi de s'aligner avec le Parti ouvrier, il a gardé encore la sympathie d'un certain nombre d'employés de chemin de fer, quoiqu'il y ait peu de doute sur le fait que l'opinion prépondérante dans sa propre société soit contre ses principes.

La Commission exécutive de la Société avait proposé « que tous les candidats parlementaires dussent signer et accepter les conditions du Parti ouvrier et se soumettre à sa discipline parlementaire ».

Comme cela s'appliquait seulement aux candidats, distingués ainsi des membres du Parlement, cela n'avait aucune importance pour la position de Mr Bell jusqu'à ce qu'il revienne devant ses électeurs aux autres élections générales. Après une chaude discussion au cours de laquelle Mr Bell se plaignit de l'ingratitude de la Société pour son travail passé, la proposition fut votée par 37 voix contre 22. Deux ans auparavant, la même résolution fut rejetée par un double vote et l'an dernier elle eut le même sort, par une majorité de 14 votes. Ce changement prouve à l'évidence que les succès parlementaires du nouveau Parti ont saisi l'imagination de la grande masse des ouvriers de chemins de fer et qu'ils sont prêts à suivre le progrès du mouvement qu'ils ont le mérite d'avoir inauguré, il y a sept ans.

Plus tard, pendant le Congrès, une tentative fut faite pour forcer Mr Bell à adhérer au nouveau Parti ouvrier. On augmentait de la sorte le revenu de la Société en n'ayant plus à verser la somme de 200 livres par an que paierait la caisse du Labour Party, et on rendait aussi la position de Bell égale à celle des autres députés, employés du chemin de fer, MM. Wardle et Hudson. Cette proposition fut rejetée par une majorité considérable. Il fut clairement reconnu qu'après avoir permis à Mr Bell de faire sa campagne électorale en tirailleur, il aurait été injuste de le forcer à changer son attitude à présent, quoiqu'une justice strictement démocratique doive, à tout

prendre, le contraindre de poursuivre la politique indépendante tracée par l'Union qui l'engage.

Profitant du moment où le monde politique était calme, la presse des Partis usa le mieux possible de l'allure anti-socialiste des deux Congrès. Le vote des mineurs fut traduit comme un recul décisif des socialistes, et Mr Bell, qui chercha à cacher les mérites ou démérites de son propre cas par de vives et fausses attaques contre le caractère de plusieurs membres socialistes du Parti ouvrier, fut salué par les journaux libéraux et conservateurs comme le seul sauveur du socialisme. La presse hurla littéralement aux socialistes et à leur foi politique, et les ministres du cabinet libéral rivalisèrent avec les leaders des Tories pour dénoncer les nouvelles doctrines collectivistes. Un résultat amusant de tout ce tumulte a été l'adhésion de la *Société libre ouvrière* (une organisation patronale et jaune) à l'attitude de ces leaders trade-unionistes qui, comme Mr Bell, s'opposent à l'union des socialistes et trade-unionistes dans le nouveau Parti ouvrier. Comme le prévoyait le socialisme trade-unioniste, toute cette magnifique publicité a porté la question du socialisme et de ses propositions pratiques devant un public plus étendu que celui que l'on aurait pu atteindre par aucun autre moyen, et le résultat, c'est que le mouvement socialiste défini comme il s'exprime dans l'I. L. P. (l'Independent Labour Party — qui n'est qu'une section du grand Parti ouvrier) augmente rapidement en nombre et en influence.

Pendant que les ministres du cabinet dénonçaient le socialisme et tout ce qu'il signifie, les membres d'une Commission spécialement choisie par le gouvernement, et dans laquelle siégeaient ces mêmes ministres, étaient occupés à considérer combien il est évidemment favorable de placer les canaux et les chemins de fer de l'Irlande sous le contrôle de l'État !

On semble porté, du côté des politiciens et des trade-unionistes de la vieille école, à répudier le socialisme, mais à accepter volontiers, ou tout au moins à envisager, les puissantes installations de l'administration socialiste.

G.-S. Middleton,
Secrétaire-adjoint du Labour Party.

En Italie

Les organisations ouvrières italiennes sont encore trop jeunes pour avoir une vue nette et précise de la direction politique et économique à laquelle elles se rattachent. Aussi réussirai-je difficilement à donner une idée exacte de notre mouvement et des tactiques des chefs des diverses tendances pour prendre la direction du mouvement ouvrier.

D'ailleurs, le Parti socialiste n'a pas su encore se fixer à lui-même une direc-

tion, et il ne sait pas encore se dégager de la masse des petites intrigues de personnes qui n'ont point toujours pour objet les conquêtes prolétariennes, mais — à l'imitation des partis bourgeois — suivent quelquefois et favorisent les passions des groupes pour tenter l'escalade des pouvoirs dans le Parti et dans les organisations ouvrières.

Voyons d'abord — à la hâte — quelles sont les limites des divisions dans les organisations ouvrières.

D'une part, les Chambres du Travail, premières institutions du groupement ouvrier (si l'on excepte la Fédération des Travailleurs du Livre, des Chapeliers et quelques autres qui sont de vieilles organisations), défendent avec vigueur leur prétention à diriger les mouvements ouvriers. D'autre part, les vingt Fédérations de métiers, toutes récentes pour la plupart, mais pleines d'énergie, tendent à se faire reconnaître le droit exclusif de diriger les mouvements professionnels : grèves, agitations, etc., en laissant aux Chambres du Travail une vaste besogne à accomplir entre les coopératives et les mutualités : par les inscriptions électorales et la conquête des administrations communales, par l'agitation locale en vue d'améliorer les conditions de vie, par l'action contre le renchérissement des loyers, du pain, etc., par le développement de l'instruction, et ainsi de suite. Politique réformiste.

Dans le Parti socialiste, plus grand est le dissentiment, nombreuses sont les tendances et les sous-tendances.

Les *syndicalistes* s'agitent depuis un peu plus d'une année : ils sont une fraction de la majorité révolutionnaire victorieuse au Congrès de Bologne en 1904. Ces syndicalistes, il est bon de le dire, sont de purs bourgeois : avocats, professeurs, médecins, publicistes, etc., qui voudraient captiver et guider le Parti sous l'étiquette syndicaliste pour faire illusion aux masses ouvrières. A côté d'eux se trouve un petit nombre de prolétaires qui apportent dans les Congrès des votes, mais non leurs propres et vraies consciences.

Ces syndicalistes se divisent ensuite en parlementaires et anti-parlementaires : les derniers en minorité.

Les *intégralistes :* ainsi s'appelle une majorité d'hommes qui n'ont qu'un but, l'union du Parti — en cherchant à concilier les inconciliables — avec un programme et des ordres du jour qui flattent et fouettent tout à la fois un peu l'une et un peu l'autre des fractions extrêmes.

Même les intégralistes se divisent en centre droit (réformistes) et centre gauche (révolutionnaires).

Enfin, viennent les *réformistes*, de nom comme de programme. Mais il ne faut pas croire que les réformistes, parce qu'ils cherchent à conquérir

par le moyen des pouvoirs publics des réformes continuelles en faveur des prolétaires, en viennent à renier le but final du socialisme.

Ils savent, eux, tenir compte de l'état arriéré de l'éducation économique et politique du prolétariat italien; en travaillant à obtenir des conquêtes graduelles en sa faveur, ils ont comme objet son élévation intellectuelle, morale et matérielle, et aussi son éducation, pour l'amener à saisir et à discuter les problèmes économiques qui doivent le plus l'intéresser et pour le mettre en état de suivre une direction donnée, par connaissance vraie et non par suggestion oratoire ou par sympathie personnelle.

Parmi les réformistes, il n'y a point de différences fondamentales de méthodes. Dans leur masse se rencontrent les plus vieux camarades socialistes, les meilleurs et les plus anciens militants ouvriers.

Un grand nombre d'intégralistes sont en fait des réformistes. Les conditions de lieu et d'attachement aux habitudes les ont ballottés entre les deux courants.

* * *

Ayant ainsi brièvement esquissé le milieu et les divers groupes qui recherchent la majorité (à une autre occasion nous parlerons des hommes), voyons brièvement les résolutions nous intéressant plus directement qui viennent d'être prises en deux Congrès : le Congrès ouvrier de Milan (29-30 septembre-1er octobre) et le Congrès socialiste de Rome (7-8-9-10 octobre).

Dans l'un et dans l'autre, les discussions des premiers jours furent occupées par un continuel débat académique — cependant élevé et relativement calme, où les chefs des diverses fractions en atténuant ou en accentuant la force de leurs antérieures déclarations de principes, cherchèrent à conquérir pour eux la majorité.

Mais celle-ci était déjà — en grande partie — préparée à voter comme il avait été décidé dans les assemblées de sections. Aussi les paroles n'eurent-elles d'autre importance que d'ôter ou de donner de la valeur aux opinions des adversaires, dans la mesure où ils savaient s'adapter au milieu.

La conclusion, par ailleurs, fut celle qui — quoi qu'on ait prétendu le contraire — était désirée par la majorité des organisés italiens, à savoir que l'on dût cesser d'occuper tout le temps en luttes intestines qui non seulement divisent, mais aussi éloignent les ouvriers des organisations, si bien que dans ces dernières années la diminution des forces ouvrières fut trop évidente, et plus encore celle de leur activité combattive.

*
* *

Le Congrès ouvrier décida, par un ordre du jour opposé à celui des syndicalistes, que « c'est seulement avec un organisme central, agissant dans le sens d'une politique indépendante de classe que les organisations ouvrières pourront arriver à la réalisation intégrale de leur programme de revendications ; pour cela, elles mèneront cette action multiforme et quotidienne qui se sert de tous les moyens qui sont à la disposition des travailleurs, et qui réussit à élever graduellement les conditions morales et matérielles du prolétariat, en le préparant ainsi à régir les destinées de la société future... »

Comme on le voit, c'est de prémisses quasi-syndicalistes qu'on en vient aux moyens multiformes — prémisses et moyens qui se trouvent répandus çà et là dans les discours de toutes les fractions du Parti et des organisations.

Et dans les statuts, on approuve « les nécessaires et opportunes ententes conclues avec les partis qui, dans le domaine politique, assureront la défense des intérêts des travailleurs, etc... »

*
* *

Le Congrès socialiste décida de développer l'action pratique du Parti, considérant « comme sa plus grande tâche de développer l'organisation « économique sous les formes diverses de la résistance, de la coopération « et de la mutualité (*tâche qui se retrouve parmi celles de la Confédé-« ration du Travail*) et d'arracher aux pouvoirs publics une législation « du travail qui rassemble et généralise les conquêtes fragmentaires des « organisations économiques, en uniformisant toutes les délibérations « des organisations du prolétariat. »

Désormais personne ne peut nier que les résolutions fondamentales des deux Congrès sont identiques, et plutôt tempérées de réformisme, même si l'on veut donner à tous les considérants variés de l'ordre du jour du Congrès socialiste leur valeur purement de principe... et littéraire. Ce qui importe surtout, c'est le travail qui doit se faire et les fins immédiates auxquelles il doit s'appliquer.

Telle est, décrite télégraphiquement, notre situation actuelle.

C. A.

TABLE DES MATIÈRES

Quelques opinions, quelques expériences :

En Belgique. — I. (*E. Vandervelde*) 1

— II. (*A. Octors*) 3

En Danemark. — I. (*M. Olsen*) 6

— II. (*Ed. Bernstein*) 7

En Suisse (*F. Thies*) 12

En Autriche (*A. Hueber*) 17

En Angleterre (*Keir Hardie*) 19

Récentes Décisions :

Le Congrès de Mannheim (*A. Quist*) 19

Congrès corporatifs anglais (*G.-S. Middleton*) 26

En Italie (*C. A.*) 30

L'Union Typographique
Imprimerie coopérative ouvrière

Fédération du Livre — Marque Syndicale

Villeneuve-St-Georges
(S.-et-O.).